

Indemnitaire ITA - PPRS



Étude du SGEN CFDT Recherche EPST MAJ 2014

État des lieux

- Cadre réglementaire pour les EPST :
 - [Décret n°2002-69 du 15 janvier 2002](#) fixant le régime de la prime de participation à la recherche scientifique dans certains établissements publics à caractère scientifique et technologique
 - [Arrêté du 15 janvier 2002](#) fixant les conditions dans lesquelles sont déterminés les taux moyens et les attributions individuelles de la prime de participation à la recherche scientifique allouée à certains fonctionnaires

(pour les ITRF, c'est l'[Arrêté du 30 octobre 1986](#) qui fixe les taux moyens)

Taux de l'arrêté du 15 janvier 2002

	Indice de référence	Taux moyen	Montant moyen
IR HC	768	15 %	6401 €
IR 1	705	15 %	5876 €
IR 2	535	15 %	4459 €
IE HC	455	12 %	3034 €
IE 1	375	12 %	2500 €
IE 2	375	12 %	2500 €
AI	375	8 %	1667 €
TCE	343	8 %	1525 €
TCS	306	8 %	1360 €

Taux moyens de PPRS pratiqués dans les EPST et les universités



- Sources pour les EPST :
 - CNRS : Bilan social 2013 (public)
 - Ifsttar : Note interne SRH présentée au CTEP du 25 novembre 2013
 - Inra : Bilan social de 2013 (public)
 - Inria : Grille PPRS de 2010 (données détaillées non disponibles dans le Bilan Social)
Le montant a été calculé comme suit : Part Fonction + Part Contribution 2 (correspondant au taux moyen).
Lorsque pour un même grade plusieurs niveaux de prime co-existent, une moyenne a été faite.
La majoration de PPRS pour les personnels ne touchant pas la PFI n'a pas été prise en compte.

Taux moyens de PPRS pratiqués dans les EPST et les universités



- Sources pour les EPST (suite) :
 - Inserm : Bilan social de 2013 (public)
 - IRD : Bilan social de 2011 (public)
 - Irstea (Cemagref) : Bilan social de 2010 (non public)
 - INED : non cité car aucune donnée disponible
- Source pour les universités :
 - Bilan social 2012-2013 – Partie 2 MESR
 - Montant moyen indemnitaire perçu dans les établissements RCE

Taux moyens de PPRS pratiqués dans les EPST et les universités



- Les Ingénieurs de recherche (montant annuel) :

	CNRS	Ifsttar	Inra	Inria	Inserm	IRD	Irstea	Moyenne EPST	Moyenne 2012-2013 universités RCE
Taux moyen	16 %	16 %	16,11 %	19,87 %	16 %	16 %	15 %	16,43 %	23,56 %
IRHC	6828 €	6828 €	6869 €	9750 €	6828 €	6828 €	6401 €	7190 €	10650 €
IR1	6268 €	6268 €	6308 €	7450 €	6268 €	6268 €	5876 €	6386 €	8547 €
IR2	4756 €	4756 €	4792 €	5275 €	4756 €	4756 €	4459 €	4793 €	7108 €

Taux moyens de PPRS pratiqués dans les EPST et les universités

- Les Ingénieurs d'études (montant annuel) :

	CNRS	lfsttar	Inra	Inria	Inserm	IRD	Irstea	Moyenne EPST	Moyenne 2012-2013 universités RCE
Taux moyen	16 %	17,23%	17,07 %	16,54 %	16 %	13,48 %	15 %	15,90 %	23,42 %
IEHC	4045 €	4083 €	4013 €	3975 €	4045 €	3034 €	3792 €	3855 €	5765 €
IE1	3334 €	4021 €	4013 €	3740 €	3334 €	2964 €	3125 €	3504 €	4973 €
IE2	3334 €	3386 €	3351 €	3325 €	3334 €	2964 €	3125 €	3260 €	4915 €

Taux moyens de PPRS pratiqués dans les EPST et les universités

- Les Assistants ingénieurs (montant annuel) :

	CNRS	Ifsttar	Inra	Inria	Inserm	IRD	Irstea	Moyenne EPST	Moyenne 2009 universités hors RCE
Taux moyen	13 %	15 %	13,12 %	12,92 %	13 %	12,19 %	15 %	13,44 %	19,70 %
AI	2709 €	3125 €	2734 €	2655 €	2709 €	2540 €	3125 €	2800 €	4105 €

Taux moyens de PPRS pratiqués dans les EPST et les universités



- Les Techniciens de la recherche (montant annuel) :

	CNRS	Ifsttar	Inra	Inria	Inserm	IRD	Irstea	Moyenne EPST	Moyenne 2012-2013 universités RCE
Taux moyen	14 %	15 %	12,30 %	12,33 %	14 %	12,23 %	15 %	13,63 %	20,27 %
TRCE	2668 €	2859 €	2308 €	2390 €	2668 €	2327 €	2859 €	2583 €	3774 €
TRCS	2380 €	2550 €	2153 €	2175 €	2380 €	2080 €	2550 €	2367 €	3560 €
TRCN	2380 €	2550 €	2060 €	1980 €	2380 €	2080 €	2550 €	2283 €	3411 €

Taux moyens de PPRS pratiqués dans les EPST et les universités



- Les Adjoint techniques (montant annuel) :

	CNRS	Ifsttar	Inra	Inria	Inserm	IRD	Irstea	Moyenne EPST	Moyenne 2012-2013 universités RCE
Taux moyen	14 %	16 %	12 %	12,9 %	13,84 %	12,14 %	15 %	13,71 %	16,29 %
AJTP	2023 €	2311 €	1752 €	1863 €	2023 €	1774 €	2167 €	1993 €	2393 €
AJT	2023 €	2311 €	1712 €	-	1976 €	1734 €	2117 €	1971 €	2263 €

Taux moyens de PPRS pratiqués dans les EPST et les universités

	CNRS	Ifsttar	Inra	Inria	Inserm	IRD	Irstea	Moyenne EPST	Moyenne 2012-2013 universités RCE
IR	16 %	16 %	16,11 %	19,87 %	16 %	16 %	15 %	16,43 %	23,56 %
IE	16 %	17,23 %	17,07 %	16,54 %	16 %	13,48 %	15 %	15,90 %	23,43 %
AI	13 %	15 %	13,12 %	12,92 %	13 %	12,19 %	15 %	13,44 %	19,70 %
TR	14 %	15 %	12,30 %	12,33 %	14 %	12,23 %	15 %	13,63 %	20,27 %
AJT	14 %	16 %	12 %	12,9 %	13,84 %	12,14 %	15 %	13,71 %	16,29 %

Autres informations

- **Ifsttar**

- Pour le versement de la PPRS 2014, il a été décidé de modifier les taux comme suit :
 - Taux IR, IE et AJT : inchangés par rapport à 2013
 - Taux TR et AI : passage à 16 % via une prime versée en fin d'année

Les taux AJT, TR et AI seront au maximum réglementaire